

Angers. Trois militants d'extrême droite jugés pour une altercation raciste

Josué JEAN-BART- 31/08/2017

Copie d'un article publié dans **ouest france** Justice et Liberté



Âgés de 18 à 20 ans, l'Angevin François-Aubert Gannat, fils d'un leader régional FN et les deux Nantais Tanguy Martin et François Mamès Cosseron de Villenoisy comparaissent, ce jeudi, à Angers, pour injures racistes, provocation à la haine raciale et violences en réunion. Proches des milieux d'extrême droite, ils auraient provoqué une altercation à l'avant-veille du second tour de la présidentielle.

Parler de politique, dans un bar, à la veille du second tour de la présidentielle, peut s'avérer dangereux. Au Falstaff, rue Bressigny, à Angers, la querelle a viré au pugilat. Une agression violente sur fond de racisme qui est jugée ce jeudi 31 août à Angers.

Dispute politique

[Entre minuit et 2 h, dans la nuit du 5 au 6 mai, dans cet établissement du centre-ville, des discussions démarrent sur le scrutin.](#) Est-il question du débat entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen? En tout cas, les esprits s'échauffent. L'échange dérape.

Un salut nazi

Un client, âgé de 28 ans, entend ces mots à l'adresse de son ami noir, originaire du Rwanda : « **Ton pote est une sous-race. Même mon chien est d'une race supérieure.** » Un autre crierait : « **Vive la race blanche** », ajoutant le geste à la parole, avec un salut nazi.

Des coups à l'extérieur du bar

L'altercation se poursuit dehors. Deux jeunes de 18 et 20 ans s'en prennent physiquement au même client qui cherche des explications. Un coup de tête, puis des coups de pied quand il tombe au sol. En se relevant, il parviendrait à porter à son tour un coup de poing en riposte. Il s'est vu prescrire un arrêt de travail de dix jours.

Injure raciale

Sur cinq personnes, trois protagonistes sont formellement identifiés par les victimes. Ils ont été déférés au parquet hier matin et placés sous contrôle judiciaire en attendant le procès, le 28 juin. Procès renvoyé à ce 31 août. Parmi eux, François-Aubert Gannat, 19 ans, un des fils du chef de file régional du FN Pascal Gannat ; il est poursuivi pour injure raciale.

Déjà condamné

Pas un inconnu du tribunal correctionnel d'Angers, qui l'a condamné deux jours avant l'altercation, le 3 mai, à 175 heures de travail d'intérêt général pour violences en réunion et sur policiers, ainsi que provocation à la haine raciale pour des faits remontant à la fin octobre. Le jeune homme a fait appel.

Violences en réunion

Ses deux amis répondront de violences en réunion. L'un comparaitra aussi pour provocation à la haine raciale. Depuis leur déferrement, ces deux Nantais ont été placés en détention provisoire. Avec deux autres amis gravitant autour des milieux d'extrême droite et du Groupe union défense (Gud), Tanguy Martin et François Mamès Cosseron de Villenoisy sont mis en examen pour violences en réunion susceptibles d'entraîner une infirmité permanente. [Des faits datés du... 7 mai, et qui se seraient déroulés, à l'arrêt de tram Du Chaffault, après les résultats du second tour,](#) à Nantes, lors d'une « chasse » à l'antifa, selon la description du procureur de Nantes, Pierre Sennès.